

# FAIRE FACE AUX INCERTITUDES DES MESURES POUR MIEUX PROTÉGER LES CONSOMMATEURS CANADIENS EN PÉRIODE DE TURBULENCES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU  
MINISTRE DES FINANCES DU CANADA

DANS LE CADRE DES  
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2025

LE 10 MARS 2025

**union**  
des consommateurs

## UNION DES CONSOMMATEURS, LA FORCE D'UN RÉSEAU

Union des consommateurs est un organisme à but non lucratif qui regroupe 15 groupes de défense des droits des consommateurs. La mission d'UC est de représenter et défendre les droits des consommateurs, en prenant en compte de façon particulière les intérêts des ménages à revenu modeste. Les interventions d'UC s'articulent autour des valeurs chères à ses membres : la solidarité, l'équité et la justice sociale, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des consommateurs aux plans économique, social, politique et environnemental.

### NOTRE VISION

La structure d'UC lui permet de maintenir une vision large des enjeux de consommation tout en développant une expertise pointue dans certains secteurs d'intervention, notamment par ses travaux de recherche sur les nouvelles problématiques auxquelles les consommateurs doivent faire face ; ses actions, de portée nationale, sont alimentées et légitimées par le travail terrain et l'enracinement des associations membres dans leur communauté.

### NOTRE MISSION

Union des consommateurs agit principalement sur la scène nationale, en représentant les intérêts des consommateurs auprès de diverses instances politiques ou réglementaires, sur la place publique ou encore par des recours collectifs. Parmi ses dossiers privilégiés de recherche, d'action et de représentation, mentionnons le budget familial et l'endettement, l'énergie, les questions liées à la téléphonie, la radiodiffusion, la télédistribution et Internet, la santé, les produits et services financiers ainsi que les politiques sociales et fiscales.



# INTRODUCTION

Avec la menace d'une guerre tarifaire, des risques d'inflation et de pertes d'emplois, ainsi que des prix alimentaires qui restent élevés malgré une stabilisation, 2025 s'amorce dans un climat d'incertitude pour les consommateurs canadiens, dont les finances sont déjà précarisées. Malgré une baisse des taux d'intérêt et une accalmie de l'inflation au Canada, les ménages les moins fortunés consacrent une part grandissante de leurs revenus pour subvenir à leurs besoins de base et s'endettent pour payer le reste<sup>1</sup>. Une tendance d'ailleurs mesurée dans un sondage réalisé en 2024 par Union des consommateurs où 41 % des répondants (61 % pour les familles monoparentales) estimaient que leur situation financière s'était dégradée au cours des deux dernières années, se traduisant notamment par la difficulté pour 57 % d'entre eux de payer leurs factures.

Le prix des loyers continue par ailleurs son ascension, avec une hausse moyenne de 5,4 % à travers le pays pour les logements de deux chambres<sup>2</sup>. Cette situation ne risque pas de s'améliorer à court terme<sup>3</sup>. Cette pression sur les coûts de l'habitation n'affecte pas que les locataires : un peu plus d'un million de prêts hypothécaires à taux fixe seront renouvelés en 2025 à un taux nettement supérieur aux taux de 1 %, voire moins, auxquels ceux-ci avaient été conclus<sup>4</sup>, pouvant représenter pour les ménages des hausses colossales de leurs paiements hypothécaires mensuels de l'ordre de 30 à 40 %, et ce, alors même que les prêts hypothécaires en souffrance étaient déjà en augmentation.

<sup>1</sup> Ryan Romard, « It's Not a "Vibecession." Canadians Are Really Struggling More, and the Data Proves It. », *Centre Canadien de Politiques alternatives*, 24 janvier 2025, <https://www.policyalternatives.ca/news-research/its-not-a-vibecession-canadians-are-really-struggling-more-and-the-data-proves-it/>.

<sup>2</sup> Données pour les logements de deux chambres : Société canadienne d'hypothèques et de logement, « Rapport sur le marché locatif — Automne 2024 ». [https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/market-reports/rental-market-report/fall-2024/rental-market-report-fall-2024-fr.pdf?\\_gl=1\\*114xoa7\\*\\_gcl\\_au\\*mtaxmdu1mdk4mc4xnzm5nta4ode1\\*\\_ga\\*nzq2mtq1mdk0lje3mzk1mdg4mtv.\\*\\_ga\\_cy7t7rt5c4\\*mtczotuwodgxns4xljeumtczotuxmijzmc41os4wlja](https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/market-reports/rental-market-report/fall-2024/rental-market-report-fall-2024-fr.pdf?_gl=1*114xoa7*_gcl_au*mtaxmdu1mdk4mc4xnzm5nta4ode1*_ga*nzq2mtq1mdk0lje3mzk1mdg4mtv.*_ga_cy7t7rt5c4*mtczotuwodgxns4xljeumtczotuxmijzmc41os4wlja).

<sup>3</sup> Le Tribunal administratif du logement du Québec fixait en janvier dernier l'augmentation moyenne de base des loyers non chauffés à 5,9 %, un record en 30 ans !; Annabelle Caillou et Clémence Pavic, « La hausse recommandée des loyers est de 5,9 % pour 2025, un record », *Le Devoir*, 21 janvier 2025. <https://www.ledevoir.com/economie/834826/forte-hausse-loyers-vue>.

<sup>4</sup> Rapport sur le secteur des prêts hypothécaires résidentiels, Société canadienne d'hypothèque et de logement, 4 novembre 2024. [https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/systeme-de-financement-de-lhabitation/rapport-sur-le-secteur-des-prets-hypothecaires-residentiels.pdf\\_geo=9ee6e91c-4719-412c-909e-a4b27f3fb16e\\$pdf\\_edition=4858d6db-47d8-4d30-870f-f254fb78002e](https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/systeme-de-financement-de-lhabitation/rapport-sur-le-secteur-des-prets-hypothecaires-residentiels.pdf_geo=9ee6e91c-4719-412c-909e-a4b27f3fb16e$pdf_edition=4858d6db-47d8-4d30-870f-f254fb78002e).

Les consommateurs canadiens se trouvent ainsi dans une situation de vulnérabilité accrue qui laisse craindre une résilience financière limitée face aux impacts de la guerre tarifaire entre le Canada et les États-Unis, alors que les pronostics pointent vers la perte possible de centaines de milliers d'emplois<sup>5</sup>. Dans ce contexte, il importe que le gouvernement du Canada accélère les efforts de renforcement du filet social qu'il a amorcés dans les dernières années afin de rendre les Canadiens plus résilients face aux crises économiques et sociales.

## Une fiscalité plus progressive

Dans le dernier budget fédéral, le gouvernement a exprimé vouloir mettre de l'avant « l'équité fiscale pour chaque génération<sup>6</sup> ». Si tel est son objectif, il est souhaitable d'aller encore plus loin en mettant en place un régime fiscal plus progressif, permettant de resserrer les mailles du filet social. En juillet dernier, les pays membres du G20 se sont entendus pour augmenter les taxes des plus riches<sup>7</sup> : nous encourageons le gouvernement à concrétiser cet engagement dans le prochain budget fédéral.

Selon une étude conjointe des Canadiens pour une fiscalité équitable (CPFE) et du CCPA<sup>8</sup>, le régime fiscal canadien peut être perfectionné afin d'assurer une plus juste redistribution des revenus. De fait, selon cette étude, l'effet combiné des différentes taxations montre que le régime devient régressif lorsque l'on dépasse le 8<sup>e</sup> décile de richesse, et ce, particulièrement pour les 5 % les plus riches.

Plusieurs raisons expliquent cet état de fait, en particulier les sources de revenus qui diffèrent selon que l'on se trouve dans les déciles de richesse inférieurs ou supérieurs. En effet, alors que les personnes moins riches et la classe moyenne tirent majoritairement leurs

<sup>5</sup> Katherine Scott, « Which Canadian Workers Will Be Hit Hardest by a Trade War with the United States? - CCPA », 17 février 2025, <https://www.policyalternatives.ca/news-research/which-canadian-workers-will-be-hit-hardest-by-a-trade-war-with-the-united-states/>, <https://www.policyalternatives.ca/news-research/which-canadian-workers-will-be-hit-hardest-by-a-trade-war-with-the-united-states/>; Justin Dupuis, « Tarifs douaniers : plus de 20 000 emplois menacés en Atlantique », *Radio-Canada*, 16 janvier 2025, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2133092/tarifs-economique-emploi-nouveau-brunswick>; Agence QMI. « Tarifs de Trump : le Québec pourrait perdre “jusqu’à 100 000 emplois”, dit François Legault ». *Le Journal de Montréal*, 15 janvier 2025, <https://www.journaldemontreal.com/2025/01/15/tarifs-de-trump-le-quebec-pourrait-perdre-jusqua-100-000-emplois-dit-francois-legault>.

<sup>6</sup> Ministère des Finances du Canada, *Budget 2024 : Une chance équitable pour chaque génération*, chap. 8.

<sup>7</sup> Ali Bekhtaoui, « Les pays du G20 s'engagent à « coopérer » pour taxer les super-riches », *La Presse*, 26 juillet 2024, sect. Économie, <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2024-07-26/les-pays-du-g20-s-engagent-a-cooperer-pour-taxer-les-super-riches.php>.

<sup>8</sup> Marc Lee et DT Cochrane, « Canada's Shift to a More Regressive Tax System, 2004 to 2022 » (Centre canadien de politiques alternatives et Canadiens pour une fiscalité équitable, avril 2024), <https://www.taxfairness.ca/sites/default/files/2024-04/ccpa-report-canadas-shift-to-a-more-regressive-tax-system-2004-22-embargoed-till-april-30-2024.pdf>.

revenus des salaires, les personnes plus fortunées tirent pour leur part leurs revenus de sources plus variées comme les biens immobiliers, la spéculation boursière et le capital-actions<sup>9</sup>. Ces revenus sont principalement considérés comme étant du gain en capital<sup>10</sup> et sont de ce fait traités différemment pour les fins fiscales : un gain en capital n'est inclus que partiellement dans le calcul du revenu imposable, alors que le salaire, lui, est inclus en entier<sup>11</sup>. Cette distinction apparaît comme inéquitable, revenant à diminuer la valeur du travail par rapport à celle du capital. De plus, environ 28,5 millions de Canadiens ne réalisent aucun gain en capital au cours d'une année fiscale<sup>12</sup>.

Lors du dernier budget, le gouvernement s'était engagé à rehausser le taux d'inclusion du gain en capital pour les revenus des particuliers excédant 250 000 \$, des fiducies et des compagnies, le faisant passer de 50 % à 66 %. Le gouvernement est toutefois revenu sur sa décision en janvier dernier, annonçant que cette mesure n'entrerait finalement en vigueur qu'en 2026<sup>13</sup>. Nous espérons que ce report n'augure pas un changement de trajectoire pour le gouvernement et que celui-ci gardera le cap avec la révision de son régime fiscal en vue d'atteindre une plus grande justice redistributive. **C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de rehausser directement le seuil d'inclusion du gain en capital à 75 % pour les gains excédant 250 000 \$.** Nous proposons également de rehausser éventuellement tous les gains en capital à 75 %, soit le taux qui était en vigueur de 1990 à 2000<sup>14</sup>. D'ailleurs, selon le Directeur parlementaire du budget, si le gouvernement faisait le choix de hausser le

<sup>9</sup> Maxime Fortin, « Imposer les gains en capital, une injustice envers la classe moyenne? », *Le Devoir*, 27 avril 2024, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/811795/idees-imposer-gains-capital-injustice-envers-classe-moyenne>.

<sup>10</sup> *Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.C. (1985), ch. 1 (5e suppl.), arts. 38 et ss.

<sup>11</sup> Antoine Genest Grégoire et Olivier Jacques, « En mode solution: Repenser l'imposition du gain en capital », *La Presse*, 12 avril 2024, sect. Opinions, <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-04-12/en-mode-solution/repenser-l-imposition-du-gain-en-capital.php>.

<sup>12</sup> Claire Trottier, « Les Canadiens les plus riches doivent payer plus d'impôts sur leurs revenus passifs », *Options politiques*, consulté le 25 juillet 2024, <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/mai-2024/taxes-les-riches/>; Ministère des Finances du Canada, préc. note 7, p. 388.

<sup>13</sup> Ministère des Finances du Canada, « Le gouvernement du Canada annonce le report de la mise en œuvre du changement au taux d'inclusion des gains en capital », communiqué de presse, 31 janvier 2025, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2025/01/le-gouvernement-du-canada-annonce-le-report-de-la-mise-en-uvre-du-changement-au-taux-dinclusion-des-gains-en-capital.html>.

<sup>14</sup> François Vaillancourt, Anna Kerkhoff, et Luc Godbout, « L'imposition des gains en capital au Canada - 1972-2018 », *Chaire en fiscalité et en finances publiques*, Cahier de recherche, 2018, n° 15 (novembre 2018), p. 6.

taux d'inclusion à 75 % pour toutes les catégories, il pourrait faire augmenter les revenus de l'État canadien de 13 milliards de dollars<sup>15</sup>.

À la fin 2015, le gouvernement a ajouté un palier d'imposition pour les revenus de 200 000 \$ et plus (aujourd'hui 246 752 \$) pour atteindre un taux d'imposition de 33 %. En contrepartie, on a alors abaissé le deuxième palier de 1,5 %, le faisant passer à 20,5 % (pour les revenus situés entre 55 867 \$ et 111 733 \$ en 2024<sup>16</sup>). Or, l'imposition de la fortune des Canadiens au-delà du dernier palier demeure inefficace; c'est pourquoi Union soutient que le **gouvernement doit étudier les manières les plus progressives de réformer le régime fiscal, notamment par l'augmentation du nombre de paliers d'imposition au-delà du dernier palier actuel.**

## TAXATION DES PRODUITS ET SERVICES ESSENTIELS

La crise de l'inflation a laissé des stigmates sur les Canadiens et sur leur portefeuille, alors que la hausse rapide des prix a frappé de plein fouet les produits de consommation du quotidien. Bien que l'inflation s'est depuis stabilisée, les multiples tarifs douaniers annoncés par la Maison-Blanche pourraient toutefois pousser de nouveau les prix à la hausse<sup>17</sup>. Si ce scénario se concrétise, nous pourrions malheureusement observer à nouveau l'effet pervers des taxes à la consommation qui amplifient les hausses de prix en contexte inflationniste.

Les taxes à la consommation ont par ailleurs un impact fiscal régressif. En effet, l'imposition d'un taux unique pour tous, sans égard au revenu, affecte plus durement le budget des ménages à faible revenu. De fait, ces ménages paient une proportion plus grande de leurs revenus en taxes à la consommation comparativement aux mieux nantis<sup>18</sup>. De telles taxes appliquées sur les aliments sont aussi plus susceptibles de causer de

<sup>15</sup> Maxime Fortin, « Imposer les gains en capital, une injustice envers la classe moyenne? », *Le Devoir*, 27 avril 2024, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/811795/idees-imposer-gains-capital-injustice-envers-classe-moyenne>, citant : Bureau du Directeur parlementaire du budget, *Simulateur budgétaire*, juillet 2024, <https://www.pbo-dpb.ca/fr/research—recherches/tools—outils/ready-reckoner—simulateur-budgetaire/index>. Le calcul est basé sur les données disponibles en 2024, pour l'année budgétaire 2024.

<sup>16</sup> Agence du revenu du Canada, « Taux d'imposition canadiens pour les particuliers », descriptions de services, 31 décembre 2020, <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/foire-questions-particuliers/taux-imposition-canadiens-particuliers-annee-courante-annees-passees.html>.

<sup>17</sup> Banque du Canada, « Évaluation des conséquences potentielles des droits de douane américains », *Rapport sur la politique monétaire - Point de mire*, janvier 2025, <https://www.banqueducanada.ca/publication/rpm/rpm-2025-01-29/point-de-mire-1/>.

<sup>18</sup> Chantal BLOUIN, « Les taxes et les subventions pour favoriser la saine alimentation », *Institut national de santé publique du Québec*, Collection TOPO, n° 5, Synthèses de l'équipe Nutrition - Activité physique - Poids, septembre 2017, p. 5.

l'insécurité alimentaire<sup>19</sup> et d'avoir un impact négatif sur les personnes racisées et moins fortunées. À l'inverse, un régime fiscal plus progressif, accompagné de programmes efficaces de redistribution de la richesse, aide les plus vulnérables de notre société à améliorer leurs conditions de vie<sup>20</sup>.

Le gouvernement fédéral a récemment instauré un congé de TPS temporaire sur des aliments, des boissons, les services de restauration, les vêtements et chaussures pour enfants et d'autres biens et services<sup>21</sup>. Le bilan de ce congé de TPS a été mitigé. S'il a eu pour effet de faire baisser l'inflation (dont l'inflation alimentaire à -0,6 %<sup>22</sup>), les commerçants, eux, n'ont pas vu d'augmentation significative de leurs ventes<sup>23</sup>. Alors que certains des biens qui ont été exemptés pouvaient être considérés comme essentiels (notamment les aliments, les vêtements et chaussures pour enfants ainsi que les sièges d'auto pour bébés), d'autres pouvaient difficilement être considérés ainsi; par exemple les jouets, les jeux vidéo et les arbres de Noël. Or, Union est d'avis qu'une telle mesure doit s'intéresser en premier lieu aux biens et services essentiels, étant consommés par tous les ménages, y compris ceux à revenu modeste. Les biens et services essentiels constituent la quasi-totalité du panier de consommation de ces ménages, et cette proportion tend à diminuer lorsque les revenus augmentent.

De plus, cette abolition simplifierait également la prise de décision des consommateurs, et ce, particulièrement en épicerie où plusieurs règles et exceptions concernant la taxation complexifient leurs choix en rendant plus difficile la comparaison de différents produits pour déterminer le meilleur rapport quantité/prix.

---

<sup>19</sup> Yuqing Zheng, Jianqiang (Jason) Zhao, Steven Buck, Shaheer Burney, Harry M. Kaiser et Norbert L. Wilson, « Putting grocery food taxes on the table: Evidence for food security policy-makers », (2021) 101 *Food Policy* 102098, DOI : [10.1016/j.foodpol.2021.102098](https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2021.102098).

<sup>20</sup> Toby Sanger, *Plateforme pour l'équité fiscale 2021*, Ottawa, Canadiens pour une fiscalité équitable, 2021, en ligne : <https://www.taxfairness.ca/sites/default/files/2022-06/platform-for-tax-fairness-2021.pdf> (consulté le 14 novembre 2023), p. 2.

<sup>21</sup> Agence du revenu du Canada, « Congé de TPS/TVH », 28 novembre 2024,

<https://www.canada.ca/fr/services/impots/prestations-pour-enfants-et-familles/conge-tps-tvh-fetes.html>.

<sup>22</sup> Sylvain Charlebois, « Panier d'épicerie: Le grand mirage de la baisse des prix des aliments », *La Presse*, 20 février 2025, sect. Chroniques, <https://www.lapresse.ca/affaires/chroniques/2025-02-20/panier-d-epicerie/le-grand-mirage-de-la-baisse-des-prix-des-aliments.php>.

<sup>23</sup> Nathaëlle Morissette, « Fin du congé de taxe: Beaucoup de soucis, peu de résultats », *La Presse*, 14 février 2025, sect. Affaires, <https://www.lapresse.ca/affaires/2025-02-14/fin-du-conge-de-taxe/beaucoup-de-soucis-peu-de-resultats.php>.

C'est pourquoi nous recommandons d'abolir la TPS sur tous les biens et services essentiels, notamment pour les combustibles de chauffage, le service téléphonique de base, les vêtements d'enfants, le matériel scolaire, tous les produits alimentaires et de santé ainsi que l'électricité.

## Moderniser l'assurance-emploi

Alors que plusieurs centaines de milliers d'emplois pourraient être perdus en raison de la guerre tarifaire entre le Canada et les États-Unis<sup>24</sup>, le gouvernement fédéral envisage de mettre sur pied un programme de plusieurs milliards afin d'aider les travailleurs licenciés et les entreprises en difficulté<sup>25</sup>. Bien qu'Union salue l'intention de venir en aide aux ménages en difficulté en temps de crise, nous recommandons au gouvernement de plutôt prendre une approche plus structurante.

À ce titre, le programme d'assurance-emploi a été créé pour venir en aide aux travailleurs qui perdent leur emploi sans en être responsables. Toutefois, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence les limites de l'assurance-emploi pour répondre à une crise sanitaire et son inadéquation avec le marché du travail<sup>26</sup>. C'est pourquoi le gouvernement a dû mettre en place diverses prestations d'urgence et de relance pour pallier ces insuffisances<sup>27</sup>. C'est ce que révèlent des consultations et études parlementaires menées en 2021 et 2022, lesquelles confirment la nécessité d'une réforme promise depuis 2015. Il est plus que jamais essentiel de tenir cet engagement afin de garantir une protection adéquate aux travailleurs face aux conséquences de l'actuelle guerre tarifaire, mais aussi lors de futurs chocs économiques.

---

<sup>24</sup> Préc. Note 5.

<sup>25</sup> Robert Fife et Steven Chase, « Ottawa Plans Pandemic-Level Relief Spending to Combat Tariffs », *The Globe and Mail*, 28 janvier 2025, <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-trump-tariffs-canada-planning-massive-relief-workers-businesses/>.

<sup>26</sup> Emploi et Développement social Canada, « Moderniser le régime d'assurance-emploi du Canada : Consultations - Le rapport Ce que nous avons entendu (Phase 1) », consultations;rapport sur les plans et priorités, 29 avril 2022, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/rapports/consultations-nous-avons-entendu-phase1.html>; Voir aussi l'opinion de la sénatrice québécoise Diane Bellemare : Diane Bellemare, « Il est temps de réformer substantiellement l'assurance-emploi », Sénat du Canada, consulté le 29 juillet 2024, <https://sencanada.ca/fr/sencaplus/opinion/il-est-temps-de-reformer-substantiellement-l-assurance-emploi-senatrice-bellemare/>.

<sup>27</sup> Colin Busby, Ricardo Chejfec, et Rosanna Tamburri, « L'assurance-emploi est brisée : voici comment la réparer », Options politiques, 10 mai 2022, <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/may-2022/assurance-emploi-solutions/>.



# Plus de financement pour des Canadiens en santé

## Un régime dentaire à compléter

Selon Statistique Canada, en 2022, plus du tiers des Canadiens n'étaient pas couverts par une assurance de soins dentaires et près du quart se privaient de tels soins pour des raisons financières<sup>28</sup>. Or, il est clairement établi qu'une bonne santé buccodentaire permet d'éviter de nombreuses complications, en particulier le développement de maladies cardiovasculaires<sup>29</sup>. Améliorer la santé buccodentaire des citoyens mènerait à une réduction de quelques milliards de dollars dans les différents réseaux de santé provinciaux<sup>30</sup>. C'est dans cette optique qu'Union demande que soit élargi l'accès au Régime canadien de soins dentaires (RCSD).

Dans un premier temps, puisque le RCSD exclut des citoyens en fonction de leurs revenus, bon nombre de familles biparentales s'en trouvent privées. En effet, le revenu annuel moyen des particuliers canadiens s'établissait à 57 100 \$ en 2022<sup>31</sup>, alors que le régime exclut les ménages avec un revenu net rajusté de 90 000 \$ ou plus. Selon le Centre canadien pour des politiques alternatives, 59 % des ménages avec enfant dépassent donc le seuil établi par le RCSD et 4,4 millions de Canadiens se retrouveront sans couverture d'ici 2026 pour cette raison<sup>32</sup>. En concordance avec la *Loi canadienne sur la santé*, le RCSD devrait s'assurer de

<sup>28</sup> Statistique Canada, « Plus du tiers des Canadiens ont déclaré ne pas avoir consulté un professionnel des soins dentaires au cours des 12 mois précédents, 2022 », *Le Quotidien* 2023, en ligne : [https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/231106/dq231106a-fra.pdf?st=6w\\_31v9q](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/231106/dq231106a-fra.pdf?st=6w_31v9q) (consulté le 1<sup>er</sup> février 2024), aux pp. 2 et 4.

<sup>29</sup> G. David Batty, Keum Ji Jung, Yejin Mok, Sun Ju Lee, Joung Hwan Back, Sunmi Lee et Sun Ha Jee, « Oral health and later coronary heart disease: Cohort study of one million people », (2018) 25-6 *Eur J Prev Cardiol* 598605, doi : [10.1177/2047487318759112](https://doi.org/10.1177/2047487318759112).

<sup>30</sup> Bertrand Schepper et Colin Pratte, « Le Québec, champion des dépenses en soins buccodentaires », Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 15 septembre 2022, <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/sante/le-quebec-champion-des-depenses-en-soins-buccodentaires/>, citant notamment Mario Brondani et Syed H. Ahmad, « The 1% of emergency room visits for non-traumatic dental conditions in British Columbia: Misconceptions about the numbers », *Canadian Journal of Public Health = Revue Canadienne de Santé Publique* 108, n° 3 (mai 2017): e279-81, <https://doi.org/10.17269/cjph.108.5915>.

<sup>31</sup> Statistique Canada, « Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement », 24 avril 2024, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=1110023901>.

<sup>32</sup> David Macdonald, « Missing Teeth: Who's Left out of Canada's Dental Care Plan » (Ottawa: Centre canadien de politiques alternatives, janvier 2024), <https://monitormag.ca/reports/missing-teeth/>, p. 8.

« faciliter un accès satisfaisant aux services de santé, sans obstacle d'ordre financier ou autre<sup>33</sup> ». En clair, **Union recommande au gouvernement d'éliminer toute restriction d'accès au RCSD basée sur le revenu.** Enfin, Union demande que le RCSD cesse d'exclure les bénéficiaires d'une couverture d'assurance dentaire. Rien ne garantit qu'une telle couverture soit abordable et au moins aussi complète que le RCSD.

## Ajuster la dose pour financer un régime d'assurance médicaments public et universel

Le projet de loi C-64, adopté en octobre dernier, oblige le ministre de la Santé à suivre des étapes vers l'implantation d'un régime public et universel d'assurance-médicaments à l'échelle du pays<sup>34</sup>. La première étape prévoit la couverture des contraceptifs et des traitements pour le diabète. Toutefois, l'évaluation du coût de cette mesure par le Directeur parlementaire du budget (DPB) a surpris, car elle repose sur l'hypothèse d'une approche partielle, visant uniquement à combler les lacunes des couvertures existantes, publiques et privées<sup>35</sup>. Cela inclurait les personnes sans assurance médicaments et celles devant assumer certains frais (franchise, coassurance).

Or, le ministre a affirmé devant le Sénat que la couverture serait entièrement publique, universelle et au premier dollar<sup>36</sup>. Si cette intention se confirme, le gouvernement devra revoir à la hausse le budget alloué, car les 1,5 milliard \$ prévus dans le dernier budget sont nettement insuffisants<sup>37</sup>. Cette somme est d'ailleurs inférieure à celle projetée par le DPB (1,885 milliard \$) pour une couverture complémentaire.

<sup>33</sup> *Loi canadienne sur la santé*, L.R.C. (1985), ch. C-6, art. 3.

<sup>34</sup> *Loi concernant l'assurance médicaments*, L.C. 2024, c. 24.

<sup>35</sup> Lisa Barkova, « Loi concernant l'assurance médicaments », Bureau du directeur parlementaire du budget (Bureau du directeur parlementaire du budget, 15 mai 2024), <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/leg-2425-003-s--an-act-respecting-pharmicare--loi-concernant-assurance-medicaments>.

<sup>36</sup> Laura Osman, « Health Minister Mark Holland Appeals to Senate Not to Amend Pharmacare Bill », *Toronto Star*, 18 septembre 2024, [https://www.thestar.com/politics/federal/health-minister-mark-holland-appeals-to-senate-not-to-amend-pharmicare-bill/article\\_dc01a466-94a4-5242-97a1-0d48c73de905.html](https://www.thestar.com/politics/federal/health-minister-mark-holland-appeals-to-senate-not-to-amend-pharmicare-bill/article_dc01a466-94a4-5242-97a1-0d48c73de905.html).

<sup>37</sup> Marc-André Gagnon, « Assurance médicaments et accès aux médicaments au Canada », Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, 13 septembre 2024, citant Ian Campbell, « Budget's 'Slow Rollout' Pharmacare Funding Leaves Program Vulnerable to Change in Governments, Say Policy Experts », *The Hill Times*, 25 avril 2024, <https://www.hilltimes.com/story/2024/04/25/budgets-slow-rollout-pharmicare-funding-leaves-program-vulnerable-to-change-in-governments-say-policy-experts/419919/>. Voir aussi sur les ambiguïtés de la loi : Steven G. Morgan et Matthew Herder, « Pharmacare Act Does Not Prescribe Universal, Public Pharmacare », *CMAJ* 196, n° 27 (12 août 2024): E942-43, <https://doi.org/10.1503/cmaj.240935>.

C'est pourquoi nous recommandons au gouvernement de respecter sa promesse et d'**assurer un financement suffisant pour la mise en place d'un régime d'assurance médicaments entièrement public, universel et gratuit.**

# RECOMMANDATIONS

- 1 Rehausser le seuil d'inclusion du gain en capital à 75 % pour les gains excédant 250 000\$.
- 2 Étudier les manières les plus progressives de réformer le régime fiscal, notamment par l'augmentation du nombre de paliers d'imposition au-delà du dernier palier actuel.
- 3 Abolir la TPS sur tous les biens et services essentiels, notamment les combustibles de chauffage, le service téléphonique de base, les vêtements d'enfants, le matériel scolaire, tous les produits alimentaires et de santé ainsi que l'électricité.
- 4 Éliminer toute restriction d'accès au Régime canadien de soins dentaires basée sur le revenu.
- 5 Que le régime canadien de soins dentaires cesse d'exclure les bénéficiaires d'une couverture d'assurance dentaire.
- 6 Assurer un financement suffisant pour la mise en place d'un régime d'assurance médicaments entièrement public, universel et gratuit.

# LA FORCE D'UN RÉSEAU

## ASSOCIATIONS MEMBRES :

ACEF Appalaches – Beauce – Etchemins

ACEF de l'Est de Montréal

ACEF de Laval

ACEF du Grand-Portage

ACEF du Sud-Ouest de Montréal

ACEF du Nord de Montréal

ACEF Estrie

ACEF Lanaudière

ACEF Montérégie-Est

ACEF Rive-Sud de Montréal

Espace Finances (Lévis)

Centre d'intervention budgétaire et sociale (CIBES) de la Mauricie

Service d'Aide au Consommateur (Mauricie)

## ASSOCIATIONS AFFILIÉES :

Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC)

Centre d'éducation financière EBO (Ottawa)

**union**  
des consommateurs

**Téléphone** : 514 521-6820  
**Sans frais** : 1 888 521-6820  
**Télécopieur** : 514 521-0736

info@uniondesconsommateurs.ca  
uniondesconsommateurs.ca

7000, avenue du Parc, bureau 201  
Montréal (Québec) H3N 1X1